

Réserve naturelle. Chantier de haute voltige

Publié le 18 décembre 2016



Suspendue à 20 mètres au-dessus du sol, Morgane Huteau a procédé à l'arrachage manuel des griffes de sorcière. (Photo : S. Coat)

La griffe de sorcière (*Carpobrotus edulis* et *Carpobrotus acinaciformis*), une plante grasse aux feuilles charnues et aux fleurs colorées, est originaire d'Afrique du Sud. Introduite en Europe vers la fin du XVIII^e siècle, elle est commercialisée dans toutes les jardineries. Pourtant, elle menace la biodiversité locale. Identifiée comme plante exotique invasive, cette espèce forme d'épais tapis végétaux qui étouffent et font progressivement disparaître les plantes indigènes. Repérée dans les falaises de Postolonnec, site classé en Réserve naturelle, une placette de griffe de sorcière de l'ordre de 5 m², menaçant de s'étendre aux alentours, a été arrachée.

Vingt mètres au-dessus du sol

Le chantier, piloté par la conservatrice de la Réserve, a nécessité l'intervention d'une entreprise spécialisée dans le travail en hauteur. Près de 300 kg de plantes ont été arrachés manuellement par la cordiste Morgane Huteau, suspendue à 20 mètres au-dessus du sol. Les Griffes de sorcière ont été mises dans de grands sacs, puis incinérées pour éviter tout risque de dissémination. Ces plantes, comme l'herbe de la Pampa ou les grandes renouées, risquent, à terme, de modifier les écosystèmes littoraux. Pour lutter contre ce fléau, il vaut mieux préférer les plantes locales et éliminer les griffes de sorcière des jardins si l'on habite près du littoral.